



REVUE DE PRESSE DU 25/01/2017

- 1- La facture d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 2% au cours de l'année 2016 par rapport à 2015 en dépit de la baisse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes. La valeur des importations de ces produits a grimpé à 2,02 milliards de dollars (usd) en 2016 contre 1,97 milliard usd en 2015 (+2,4%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

- 2- Le Ministre français de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, a affirmé mardi à Paris que les relations franco-algériennes dans le domaine économique, à l'instar des autres aspects de la coopération, sont "très fructueuses" et "très confiantes". "Globalement, nous avons des relations très fructueuses, très confiantes dans les domaines économiques comme dans tous les autres aspects de la coopération bilatérale", a-t-il déclaré à l'APS, à la Télévision et à la Radio algériennes, à l'issue de son entretien avec le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, peu avant le début de la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale.

- 3- Le secteur pétrolier algérien a montré des performances "positives" comparativement à 2015, a affirmé la Coface dans son rapport annuel "Risque pays 2017", relevant que la croissance "n'a que faiblement ralenti en 2016". "En dépit de la baisse du PIB pétrolier nominal, le secteur pétrolier a montré des performances positives comparativement à 2015 en maintenant un taux de croissance supérieur à zéro", a expliqué la Coface, un organisme français d'assurance-crédit, dans son analyse des risques et prévisions sur 160 pays, publiée lors du colloque organisé mardi à Paris.

- 4- Le groupe Sidal a signé mardi à Alger un accord de partenariat avec la société jordanienne Acdimia portant sur la réalisation d'études de bioéquivalence en Algérie. Signé par le P-dg de Sidal, Yacine Tounsi, et le Directeur général d'Acdimia, Mohamed Khalifa, cet accord consiste à la création d'une joint-venture entre les deux parties qui sera chargée des études de conformité des médicaments génériques avec les princeps (médicaments originaux), et ce, dans le nouveau Centre de bioéquivalence du groupe Sidal sis à Hussein Dey (Alger).



- 5- La Cour suprême ne s'est pas encore prononcée sur le pourvoi en cassation introduit contre le jugement émis le 7 mai 2015 par le tribunal criminel d'Alger dans l'affaire dite "autoroute Est-Ouest", a-t-on appris mardi de l'un des avocats de la défense. "La Cour suprême ne s'est pas, à ce jour, prononcée sur le pourvoi en cassation en relation avec l'affaire de l'autoroute Est-Ouest", a affirmé à l'APS, Me Khaled Bergheul, avocat de l'un des principaux accusés dans l'affaire en question en l'occurrence Khelladi Mohamed, ex-directeur des nouveaux programmes de l'autoroute, condamné à 10 ans de réclusion criminelle.

- 6- L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) a publié une revue dédiée exclusivement à la célébration du 20ème anniversaire de la création des Agences de bassins hydrographique en 1996 marquant l'introduction de l'approche intégrée dans la gestion des services l'eau. A travers une cinquantaine de pages en langue française, cette publication spéciale se veut une présentation rétrospective des principales réalisations des cinq Agences de bassins hydrographiques (ABH), placées sous le portefeuille de l'AGIRE, ont souligné les éditeurs de la revue.

- 7- La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) envisage de se déployer à travers le continent africain, tout en investissant d'autres créneaux offrant de nouvelles prestations à ses passagers, a affirmé son Pdg, Belkacem Harchaoui, dans un entretien à l'APS. "Notre objectif est de faire de Tassili Airlines une compagnie régionale en investissant le marché africain. Nous oeuvrons dans ce sens", avance M. Harchaoui, rappelant le projet d'inauguration, au courant du 1er trimestre 2017, d'un vol Alger-Tindouf-Nouakchott.



A lire :

Médicaments: la facture d'importation en hausse en 2016

La facture d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 2% au cours de l'année 2016 par rapport à 2015 en dépit de la baisse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes.

La valeur des importations de ces produits a grimpé à 2,02 milliards de dollars (usd) en 2016 contre 1,97 milliard usd en 2015 (+2,4%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

Par contre, les quantités importées ont reculé à 23.614,2 tonnes (t) en 2016 contre 26.915,7 t (+12,26%).

Par catégorie de produits, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 1,9 milliard usd contre 1,87 milliard usd (+1,52%), tandis que les quantités importées ont baissé à 21.083,1 t contre 24.561,2 t (-14,1%).

Ce sont surtout les médicaments à usage vétérinaire qui ont vu la facture d'importation monter en flèche à 35,17 millions usd contre 29,53 millions usd (+19,1%) malgré une diminution des quantités importées à 661,5 t contre 681,02 t (-2,85%).

Pour les importations des produits parapharmaceutiques (pansements adhésifs, gazes, réactifs...), elles ont augmenté à 81,38 millions usd (1.869,5 t) contre 68,67 millions usd (1.673,5 t), soit une hausse de 18,52% en valeur et de 11,71% en volume.

Dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 avait fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop.

S'y ajoute également une liste de onze (11) matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telle les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse.

-FIN-